Parcours VTT 80 - vert - les Devins - Espace FFC Ain Forestière

Région Auvergne-Rhône-Alpes

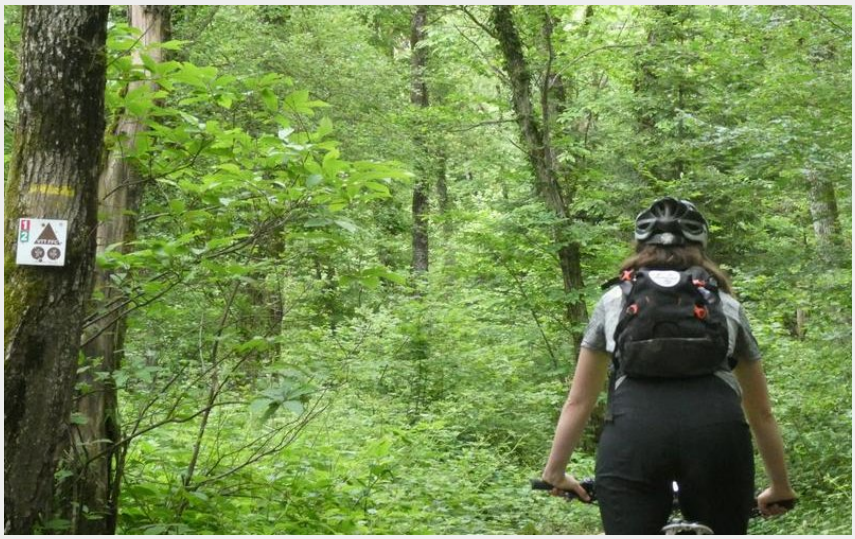

Au Mont Mussy (©AMbarbe)

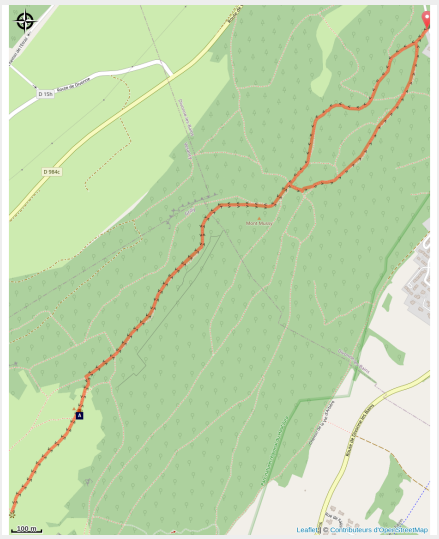

Circuit très facile qui vous emmène à la découverte du mont Mourex et de son panorama, du pâturage et de la forêt constituée de chênes, châtaigniers, hêtres, érables, sapins et épicéas... Peut être fait avec des enfants qui pratiquent déjà le VTT.

Cette boucle peut se faire depuis 2 départs différents : soit depuis la route forestière du Mont Mussy, soit depuis le Mont Mourex. Le parcours décrit ici, a pour départ : le parking du Mont Mussy. Circuit très facile à la découverte du Mont-Mourex et de son panorama, des bocages et de la forêt constituée de chênes, de châtaigniers, d'hêtres, d'érables, de sapins et d'épicéas. Au début du parcours : le balisage VTT indique 80 parcours qui sont communs en

Infos pratiques

Pratique : VTT

Durée : 45 min

Longueur : 5.0 km

Dénivelé positif : 114 m

Difficulté : Niveau vert - Facile

Type : Boucle

grande partie (parcours n°80 vert + parcours n°81 bleu). Attention : cette boucle est assez fréquentée, aussi bien par les piétons que par les vététistes. Soyez attentif avec les autres pratiquants (vététistes et/ou piétons avec nombreux chiens) que vous rencontrez (enfants, familles).

Itinéraire

Départ : Divonne-les-Bains
Balisage : Itinéraire VTT
Communes : 1. Divonne-les-Bains
2. Grilly

Profil altimétrique

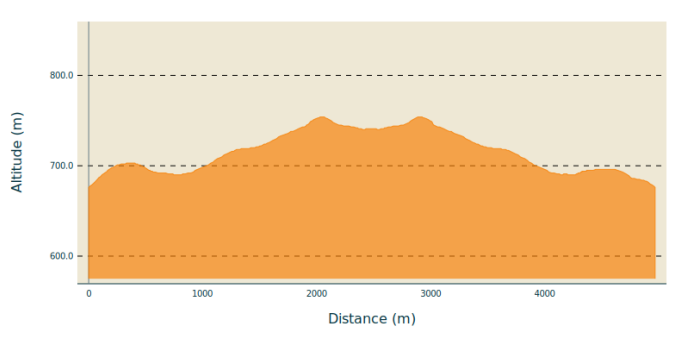

Altitude min 675 m Altitude max 754 m

Suivre le balisage VTT/FFC n°80

Praticable : de mai à octobre.

Depuis le parking du Mont Mussy, prendre le sentier situé en bordure des points d'information rando. Sous le bois, le chemin part légèrement sur la droite. Suive le balisage VTT, (plaquette carrée) est indiqué sur les arbres. La partie sous bois en direction du Mont Mourex est légère montée. La sortie du bois est matérialisé par une clôture barbelée avec passage VTT, puis chemin et sentier herbeux.

Sur la partie découverte, suivre le sentier, toujours dans le même axe. Avant la descente, ne pas manquer, face aux Alpes, la table d'orientation bordée par une clôture en bois, à 200 m à gauche du sentier (depuis la table d'orientation, un petit détour vous permettra de voir le monolithe et le banc du Mont Mourex).

Ensuite : descendre la butte. Au panneau situé à proximité du bâtiment gris (réservoir), prendre à gauche le chemin plat qui permet de revenir dans l'autre sens. (direction Divonne). Entrez à nouveau dans la forêt, et suivre le balisage n°80, qui vous ramènera au Mont Mussy, au niveau du départ du sentier.

Site web (URL) : https://www.paysdegexagglo.fr/
Téléphone : 04 50 20 01 22
Téléphone : 04 50 42 65 00
Mél : accueil@divonnelesbains.com
Mél : info@paysdegexagglo.fr

Sur votre route...

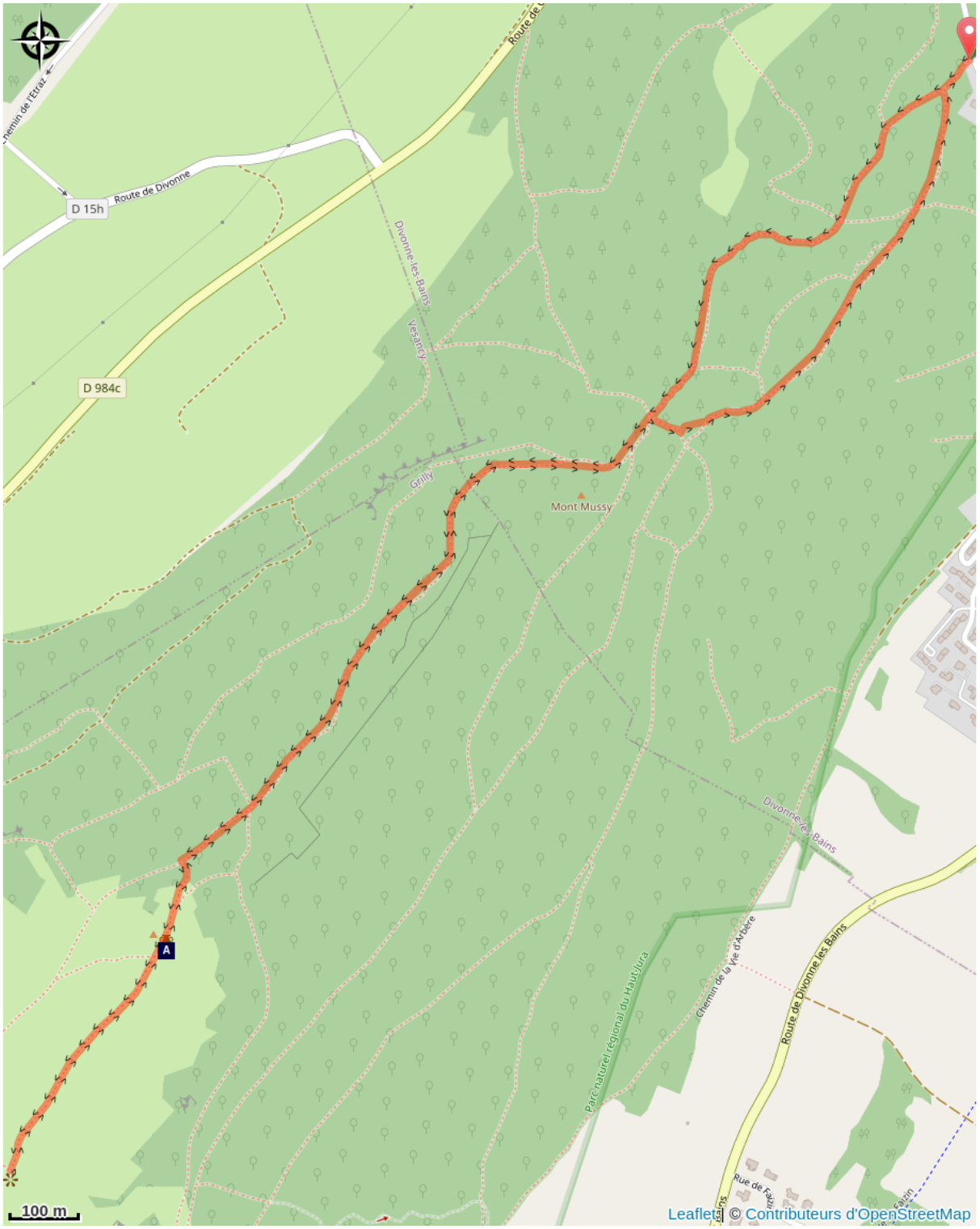

Le mont Mourex (A)

Toutes les informations pratiques

En forêt

En montagne

En plein air

Label VTT - FFC

Recommandations

Les animaux de compagnie ne sont pas acceptés.

A VTT on n'emmène pas son animal de compagnie.

Infos complémentaires
Le VTT comme vous ne l'avez jamais lu !
Rouler en toute sécurité, c'est facile et amusant !
Suivez les sentiers balisés : Ces sentiers sont vos meilleurs amis ! Ils sont là pour vous guider et vous offrir une balade en toute sécurité. Et n'oubliez pas de respecter le sens de la marche, histoire de ne pas croiser de surprises inattendues.
Restez réalistes et prudents : Vous êtes un héros sur deux roues, mais même les héros connaissent leurs limites. Gardez le contrôle de votre vitesse pour éviter les mésaventures.
Politesse et prudence : Quand vous dépassez ou croisez d'autres randonneurs, rappelez-vous que les piétons sont rois. Un sourire et un mot gentil peuvent faire toute la différence !
Vérifiez votre bolide : Avant de partir, assurez-vous que votre VTT est en pleine forme. Et n'oubliez pas d'emporter un kit de réparation, juste au cas où.
Si vous partez en solo : Informez vos proches de votre itinéraire. Mieux vaut prévenir que guérir, n'est-ce pas ?
Le casque, votre meilleur ami : Porter un casque, c'est comme mettre une cape de super-héros. Vous êtes prêt à tout affronter !
Respect des propriétés privées : Les chemins traversent parfois des terrains privés ou cultivés. Respectez-les comme si c'était votre jardin.

Attention aux engins agricoles et forestiers : Ils sont grands, ils sont forts, et ils ont la priorité. Restez vigilants !
Fermez les barrières derrière vous : C'est un geste simple qui évite bien des ennuis.
Laissez la nature telle qu'elle est : Ne cueillez pas les fleurs, les fruits ou les champignons. Ils sont plus beaux dans la nature !
Respectez les animaux sauvages : Ne les dérangez pas. Ils apprécient la tranquillité autant que vous.
Déchets, zéro trace : Gardez vos déchets avec vous et soyez discret. La nature vous dira merci !
Amusez-vous bien sur les sentiers et profitez de chaque instant en pleine nature !

Matériel

Carte IGN : 3327.ET

Comment venir ?

Parking conseillé

Mont Mussy

Source

Aintourisme

http://www.ain-tourisme.com

Sur votre route...

Le mont Mourex (A)

Au sud, la vallée du Rhône en aval de Genève à l’ouest, Gex et la Haute-Chaîne du Jura. Le monolithe dressé au sommet est un bloc de granit, dit erratique, arraché aux Alpes et laissé là par les glaciers du Rhône lors d’une des glaciations. Il est au centre d’un ancien cercle de pierres, témoignage d’un culte supposé dédié au soleil.

Attribution : OT Divonne-les-Bains